



MAIRIE DE GRAVIÈRES

Tel 04 75 37 24 04

Email : mairie.gravières@wanadoo.fr

Lettre N° 7

L'école intercommunale

Le 1^{er} septembre 2015, 56 élèves ont fait la rentrée scolaire dans une nouvelle école agrandie et rénovée :

21 en maternelle avec Marceline Van Denabeele, professeur des écoles et Sandrine Bonnaux ATSEM (Assistante Territoriale spécialisée des Ecoles Maternelles),
17 en CP, CE1 et CE2 avec Virginie Goguel directrice de l'établissement,
18 en CE2, CM1 et CM2 Avec Annick Manificier, professeur des écoles.

Nous avons toujours Jacques Vignault à la cuisine de la cantine.

Projets éducatifs pour l'année scolaire 2015-2016 : les arts visuels et la poésie.

Pour la première fois, les 3 classes sont dans un seul bâtiment, l'école du bas !

Un bâtiment neuf abrite la cantine et les sanitaires. Dans l'ancien bâtiment central, sont regroupés la classe maternelle au rez-de-chaussée, le cycle 2 et le bureau des maîtresses au 1^{er} étage. La 3^e classe est logée à côté du préau. Une nouvelle cour de récréation a été aménagée en contre-bas de la cantine.

Cet ensemble scolaire a été inauguré officiellement le 11 septembre par les maires, Monique Doladille, Alain Faucuit et Alain Nicaud, en présence de mesdames la Sous-Préfète, la députée, la conseillère départementale et de monsieur l'inspecteur départemental de l'éducation nationale.

Ce nouveau groupe scolaire rénové a été financé à moitié par les subventions (Etat, Département, aide du Sénateur), l'autre moitié est divisée entre Gravières, Malarce sur la Thines et les Salelles.



Téléphone de l'école : 04 75 37 31 90 – Quartier Dumont – 07140 Gravières

Téléphone de la cantine : 04 75 94 98 86

Le Chassezac

Cet été, le problème de la pollution du Chassezac a alimenté les conversations. Mais que faut-il en retenir ?

Les premières analyses faites le 22 juin, dans le cadre du suivi de la qualité des eaux de baignade, au Pont de Gravières et au Nassier, ont montré une pollution importante due aux entérocoques intestinaux (matières fécales en suspension dans l'eau). Des analyses ont été faites régulièrement tout au long du Chassezac depuis le barrage de Malarce jusqu'au Nassier. Les résultats ont confirmé des pics de pollution de façon irrégulière tout au long de l'été. Cela a amené les 3 maires concernés à prendre des mesures d'interdiction de baignade lorsque les analyses étaient mauvaises et à lever les interdictions lors des améliorations. La situation, vous le comprendrez, n'était pas aisée à gérer.

Malheureusement, et malgré les recherches effectuées par le syndicat des berges du Chassezac, la gendarmerie et les communes, nous n'avons à ce jour pu identifier les origines de cette pollution. Il est bien évident que nous n'arrêterons pas nos recherches pour remédier à cette pollution

Informations diverses

Logements du Roussillon

Le 18 septembre, la pose de la première pierre de l'opération « Logements du Roussillon » s'est faite en présence de messieurs Lherminier et Manificier, de l'équipe Ardèche habitat, du cabinet d'architecture Bancillon, du conducteur de travaux de l'entreprise Baconnier, les ouvriers du chantier, des riverains et des élus de la commune.

Ce sont 8 logements locatifs qui se répartissent ainsi :

- 1 T2
- 3 T3
- 3 T4
- 1 T5

4 lots à bâtir viabilisés se trouvant derrière cet ensemble sont, par ailleurs, mis en vente par la mairie pour permettre à des particuliers de réaliser leur projet personnel.

Le lundi 21 septembre, le bibliobus est arrivé devant la bibliothèque. Des bénévoles de la Serre aux Livres et des lecteurs ont pu choisir de nouveaux albums jeunesse, romans, documents jeunesse et adultes, des revues...

Vous pouvez venir consulter et emprunter le samedi de 10h à 12h et le mardi de 10h à 11h30





Un nid de **frelons asiatiques** a été détruit par les pompiers au quartier de Montjoc. Si vous en voyez, n'y touchez pas et prévenez la mairie – 04 75 37 24 04

Les transports en commun

Vous pouvez utiliser les bus scolaires pour aller aux Vans le matin. Un retour est possible l'après-midi. Le chauffeur vous donnera un ticket au prix de 1,50 par trajet simple.

Céven' Aventure

Lundi, mardi, mercr matin, jeudi, vendredi

Gravières	Valleton CD 901	07 :55
	Mas de La Font	08 :05
	Mairie	08 :09
Les Vans	Collège	08 :20

Les Vans	Collège	17 :05
Gravières	Mairie	17 :18
	Mas de La Font	17 :23
	Valleton CD 901	17 :35

Mercredi après-midi

Les Vans	Collège	13 :20
Gravières	Mairie	13 :33
	Mas de La Font	13 :38
	Valleton CD 901	13 :50

Cars Ginoux

Lundi, mardi, merc matin, jeudi, vendredi

Gravières	Le Roussillon	08 :04
	Auberge	08 :06
	Fontojac	08 :10
Les Vans	Collège	08 :18

Les Vans	Collège	17 :07
Gravières	Fontojac	17 :15
	Auberge	17 :17
	Roussillon	17 :20

Cars Ceven' Aventure :
 Julien Meister 06 07 39 74 29
 Cars Ginoux : 04 75 35 69 90
**Pour tout autre arrêt, s'adresser à
 Marie-Josée Roux : 07 82 07 35 58**

Les travaux de voirie

Les travaux prévus cette année sont pratiquement terminés (Bosc, Barret, les Alauzas, Langlade, les passets, les Eynessets.

A la suite des éboulements dûs aux épisodes cévenols de l'automne 2014, sous la route de Bosc, un enrochement a été réalisé ainsi que la réfection du parapet du pont du Darboux.

Agenda

Le 2 octobre à la salle de Langlade, la Serre aux Livres recevra Sylvette Béraud-Williams à 18h30, auteur et ethnologue ardéchoise.

La rôtie de châtaignes aura lieu comme chaque année le 24 octobre à 17h, place de la bibliothèque.

Elections régionales : le 6 et 13 décembre.

Le repas de Noël pour nos aînés se fera le 19 décembre à 12h. Vous recevrez une invitation en temps voulu.

Proverbe du mois :

« Brouillard d'octobre et pluvieux novembre font bon décembre »

La commission communication du Conseil Municipal